MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 25-4-94021 ISSN 0758-2358

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD B.P. 177 21205 BEAUNE Cedex

ABONNEMENT ANNUEL : 290 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3 500 28 D

☎ 80.26.35.45 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 9 - 20 avril 1994

COLZA :Traitement sclérotinia (sans ajout d'insecticide)
BLE TENDRE D'HIVER : **Oïdium** : En présence d'oïdium déclaré, intervenir (en tenant compte de la septoriose).
Septoriose : Progression limitée par les températures. Pas de traitement spécifique.
POIS : Absence de ravageurs.
MAIS : **Désherbage** : . Conditions d'utilisation de l'atrazine.
. Stratégie à adopter selon le type de flore.
Charbon des inflorescences
Protection insecticide

COLZA

STADE : F1 (premières fleurs) à G1 (début de formation des siliques).

Charançon des siliques

Aucune capture dans le réseau. Aucun insecte observé sur les parcelles de référence.

PRECONISATION : Traitement insecticide inutile.

Maladies

Pas d'évolution du **pseudocercosporella** depuis le dernier bulletin. Les températures basses ont freiné sa progression. **Alternaria** toujours absent.

PRECONISATION : Pour les traitements sclérotinia encore à réaliser se conformer au dernier bulletin pour le choix du produit.

S'il n'a pas encore pu être fait dans les parcelles où la chute des pétales est maintenant largement amorcée (présence de 5 à 10 siliques par pied sur plus 25-50 % des plantes), notamment en Franche-Comté, dans la plaine Dijonnaise et en Saône et Loire, le traitement reste d'actualité pour protéger les plantes contre les contaminations à venir.

La meilleure curativité reconnue aux imides cycliques n'excède pas quelques jours.

BLE TENDRE D'HIVER

STADE : Epi 3-4 cm à sortie dernière feuille. En général 1 à 2 noeuds.

Maladies du pied

: La plupart des parcelles sont entre 0 et 10 % de pieds attaqués par le piétin verse (symptômes visuels).

Maladies du feuillage

Oïdium : En situations favorables (humides et "chaudes" ; plus généralement à l'abri des vents) on constate, sur variétés sensibles, une montée d'oïdium jusque sur F3 voire F2 visible (soit sur F5 voire F4 définitive).

Le plus fréquemment seules quelques pustules sont observées.

Septoriose : Légère progression de la maladie qui atteint dans presque toutes les parcelles la F4 visible (F5 ou F6 définitive, selon le stade) voire, notamment sur les parcelles les plus avancées la F3 **visible** (F4 ou F5 définitive).

QUELQUES DONNEES PRESEPT

Le modèle indique une stagnation du risque à un niveau faible à très faible, même en situations précoces, sur la dizaine de postes météo suivis actuellement.

767

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ Directeur Gérant G. RIEFFIOD N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse 1700 AD

Rouille : La présence de pustules sporulantes se confirme localement.

PRECONISATION :
* L'**oïdium** ne justifie pas de traitement spécifique excepté en parcelles abritées et à oïdium déclaré. Dans ces situations prendre aussi en compte la septoriose lors du choix du produit.

* Le traitement **septoriose** peut encore attendre dans la plupart des parcelles dans la mesure où ce sont les dernières feuilles qui sont à protéger et qu'il en reste le plus souvent deux à sortir. Dans ce cas surveiller la progression de la septoriose et tenir compte des prochaines indications de Présept.

ORGE D'HIVER

STADE : De moins de 1 noeud à 2 noeuds dépassés.

Maladies

La pression parasitaire reste élevée. La dominante reste la **rhynchosporiose.** **L'helminthosporiose** poursuit également sa progression. L'**oïdium** et la **rouille naine** offrent des niveaux hétérogènes : localement des F3 visibles sont touchées.

PRECONISATION : Elle reste identique à la semaine passée. Intervenez dès que possible sur les parcelles non protégées d'autant que l'épiaison interviendra rapidement (15 jours - 3 semaines) dès le réchauffement des températures.

ORGE DE PRINTEMPS

STADE : Début tallage à plein tallage.

Quelques tâches de rhynchosporiose et d'helminthosporiose sont visibles dans les parcelles semées précocement.

POIS

STADE : 2-3 F.

Thrips : Fin de la période de risque.

Sitone : Activité faible (note < 1).

PRECONISATION : Traitement insecticide inutile.

MAIS

Désherbage

✧ Code de bonne utilisation de l'atrazine :
Les recommandations en vigueur depuis 1991 restent d'actualité avec un double objectif : permettre une amélioration de la qualité de l'eau et ainsi maintenir l'autorisation de vente de cette matière active pour le désherbage du maïs. L'atrazine reste une molécule de base du désherbage de cette culture. Elle demeure intéressante pour son spectre sur adventices sensibles et sa souplesse d'utilisation (prélevée ou post-levée du maïs). Son excellente compatibilité permet en post-levée de "doper" nombre de spécialités. Faisons-en un bon usage :
Ne pas dépasser 1 500 g de matière active par hectare et par an (3 kg de produit commercial formulé à 50 %) et ce en un seul traitement ou **au total** dans le cas de plusieurs interventions.

Tableau national : modalités d'application et doses d'atrazine sur maïs

Type de sol	Pente du sol	Incorporation avant semis	Sur sol nu entre semis maïs et levées adventices	Post-levée des adventices
Sol avec plus de 5 % de matière organique		Déconseillée	Déconseillée	Conseillée 1 000
Sol avec moins de 5 % de matière organique	Faible ou nulle	Conseillée 1 000 - 1 500	Non conseillée préférer l'incorporation	Conseillée 750 - 1 000
	Forte	Conseillée 1 000 - 1 500	Déconseillée	Possible avec précautions (*) 750 - 1 000

Les doses d'atrazine sont exprimées en g de matière active par hectare. Limite maximale d'utilisation : 1 500 g de matière active par hectare et par an.
(*) Possible avec précautions : c'est-à-dire sur un couvert végétal suffisamment développé pour fixer un maximum d'atrazine.

✧ **Stratégie de désherbage**

. *Situations à adventices sensibles à l'atrazine* : Utiliser l'atrazine selon les indications du tableau précédent.

. *Situations à graminées résistantes* : Sur un plan technique, la préférence reste aux applications au semis d'un produit de la famille des acétanilides (alachlore, métolachlor, dimethenamid) renforcé par de l'atrazine (750 à 1 000 g/ha). Pour les deux premières molécules citées, en conditions sèches, l'incorporation avant le semis est un gage d'une bonne régularité d'action. Pour le dimethenamid, homologué sous le nom de FRONTIERE (Sandoz) en 1993, l'application en post-semis est conseillée. L'utilisation en pré-semis avec incorporation superficielle (2-5 cm) est possible mais avec un risque de baisse d'efficacité.

Les sulfonylurées (rimsulfuron et nicosulfuron) offrent d'excellentes efficacités sur graminées estivales (et amaranthes). Cependant, elles sont soumises à des conditions d'emploi strictes afin d'éviter des problèmes parfois graves de phytotoxicité. Cela freine le développement des stratégies "tout post" d'autant que cela s'ajoute aux contraintes propres à la post-levée (contraintes qui s'appliquent aussi dans le cadre de la lutte anti-dicotylédones) :

- capacité à réaliser une intervention de post-levée : conditions météorologiques dont dépendent la portance des sols, respect des stades, ...
- possibilité d'intervention sur des adventices peu développées : certaines campagnes, comme 1991 et 1992, ont montré dans les essais de Franche-Comté, la difficulté du "tout post" vis-à-vis des levées échelonnées. Selon les années, une double intervention est à envisager.

. *Situation à dicotylédones résistantes* : L'emploi d'herbicides foliaires de post-levée est quasi obligatoire. L'adjonction d'atrazine améliore le plus souvent l'efficacité des produits (en cas d'utilisation d'atrazine en prélevée, puis en post-levée, respectez la dose maximale de 1500 g/ha). Sur le plan efficacité ne pas dépasser les stades maximum préconisés pour les adventices (voir le dépliant maïs joint au bulletin n° 7). Veillez aussi à respecter les stades limites du maïs quand ils existent.

. *Situations à graminées et dicotylédones résistantes* : Dans la plupart des cas deux passages seront nécessaires : application en présemis (si possible incorporé) de l'anti-graminées résiduaire puis intervention de post-levée vis-à-vis des dicotylédones. Renforcer avec de l'atrazine si nécessaire.

Quelques spécialités applicables en post-semis conjuguent les deux effets : Tazastomp 300, Indiana, Indiana 2000 et Arizona. Hormis pour le premier cité, ajouter de l'atrazine pour détruire les dicotylédones. Signalons également que la sélectivité de ces herbicides n'est pas toujours parfaite.

En post-levée, les sulfonylurées offrent de bonnes efficacités, à condition de respecter strictement les conseils d'emploi et notamment leur compatibilité avec les antidicotylédones. Des stratégies de "tout post" ou de rattrapage sur graminées sont envisageables.

. *Situations à vivaces* : reportez-vous au dépliant. L'éventail des possibilités s'est élargi grâce aux sulfonylurées, intéressantes sur le chiendent rampant alors que l'atrazine à 1500 g/ha est insuffisant.

Charbon des inflorescences

Un point complet sur cette maladie (situation régionale et cartographie, méthodes de lutte, listes variétales) est paru dans le bulletin n°1 du 2 février 1994.

Compte-tenu de la biologie du champignon, la maladie est favorisée si la levée est lente. Aussi ne pas semer dans des sols trop froids (température du sol 8 à 10°C au moment du semis) ; placer les graines en conditions optimales (régularité du lit de semences et du semis).

Rappel de la stratégie régionale pour 1994 : **L'objectif** reste similaire à celui de la campagne précédente :

Eviter la contamination des parcelles saines et ralentir l'extension dans les parcelles ou secteurs déjà touchés :

- le choix variétal conditionne fortement les précautions à prendre. Le semis de variétés tolérantes ou très peu sensibles est fortement conseillé en secteurs contaminés (voir cartes du bulletin n°1).
- le traitement de semences à base de triazoles nous apparaît toujours comme étant le moyen de lutte le plus utile à condition d'avoir un sol peu contaminé et d'utiliser des variétés très peu sensibles.

Dans nos situations, à parcelles modérément contaminées, cette technique assure une protection suffisante dès lors que l'on a choisi une variété moyennement tolérante à tolérante.

- le traitement du sol (microgranulés à base de flutriafol) doit rester un complément du traitement de semence. Très efficace, il n'est utile qu'en cas de choix de variétés agronomiquement intéressantes mais sensibles à très sensibles au charbon des inflorescences (D.K. 300, Banguy, Gaucho ...).

Protection insecticide au semis

Le ravageur le plus fréquent reste le taupin suivi localement des oscinies et des scutigérelles.

Le traitement en plein est la technique habituellement retenue en cas de risques importants. Le lindane reste le produit le plus actif contre le taupin. Il joue pleinement sur le niveau des populations. Veillez à respecter la dose maximale de 1350 g/ha de matière active. Vis-à-vis du taupin les matières actives associées n'apportent pas d'efficacité supplémentaire.

Le traitement en localisation ou microgranulés : La plupart des microgranulés associent une excellente efficacité taupins et un spectre plus large : scutigérelle, oscinie.

Le traitement de semences : à base d'imidaclopride il offre les mêmes avantages que les microgranulés. De plus il ne nécessite aucun équipement particulier pour l'application. Par contre son prix reste élevé.

*

* *

P68